

PARITÉ ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

De la déclaration d'intention
aux premières actions

© Inserm / Fédération Koutlikoff



Depuis janvier 2021, l'Inserm met en œuvre un plan d'action pour l'égalité des femmes et des hommes, partie intégrante du plan stratégique de l'Institut. L'heure est désormais aux premiers retours d'expérience et aux exemples de mise en œuvre de ce plan. Rencontre avec des membres actifs du réseau des coordonnateurs et coordonnatrices régionaux Parité et égalité qui contribuent à la politique volontariste de l'Inserm.

Le plan pour l'égalité professionnelle femmes/hommes de l'Inserm présente une série de mesures qui visent quatre objectifs : initier une action collective et engageante, créer les conditions d'un égal accès aux responsabilités et aux promotions, améliorer l'articulation des temps de vie et l'accompagnement de la parentalité et, enfin, lutter contre le sexisme et les violences sexuelles. Ses mesures devront être effectives d'ici fin 2023.

Le plan prévoit, dans un premier temps, la signature, par chaque responsable d'entité, d'une lettre d'engagement en faveur de la politique de l'Inserm en matière d'égalité et de parité professionnelle, personnalisée, adaptée à ses fonctions et contenant des dispositions transverses et spécifiques. Si,

sur le papier, cette étape semble facile à mettre en œuvre, la réalité est parfois complexe... Ainsi, pour Thécla Lesuffleur, coordonnatrice Parité et égalité qui travaille à l'accompagnement des scientifiques pour la délégation Occitanie Méditerranée, « *il n'est pas toujours aisé d'obtenir la signature des directeurs et directrices d'unité, notamment des petites structures multi-titelles qui ont peu ou pas de personnels Inserm. Inversement, un message fort a été donné par la direction d'un institut de recherche avec la co-signature du directeur et des deux directeurs adjoints.* » En moyenne à ce jour, plus de 50 % des lettres ont été signées : un début encourageant. Autre axe essentiel du plan : le réseau. Chaque unité Inserm comportera une cellule Parité et égalité animée par la délégation régionale et dont les membres bénéficieront de formations. Ici encore, certaines délégations sont déjà à l'œuvre. C'est le cas en Occitanie Pyrénées, où ont eu lieu des formations sur les carrières au féminin mais aussi sur la notion de genre et les discriminations ou encore les violences sexistes et sexuelles. « *Nous avons proposé une formation aux membres des cellules Parité et égalité dès juin 2021 et nous les invitons à des rendez-vous réguliers pour les accompagner, échanger sur leurs idées*

d'actions, leurs attentes et leurs besoins dans cette nouvelle mission pas évidente », explique Christine Ferran, responsable communication à Toulouse et coordinatrice Parité et égalité.

Barro Sow, responsable de formation et coordonnatrice pour le siège de l'Inserm à Paris, met quant à elle l'accent sur les personnels d'appui et de soutien à la recherche, à commencer par les encadrantes et encadrants, qui bénéficieront prochainement de formations sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes sous la forme d'un *serious game*. De même, comme cela est prévu par le plan, de nouvelles formations adaptées seront proposées aux membres des commissions, conseils et jurys, pour les sensibiliser aux stéréotypes et biais inconscients à éviter.

Enfin, pour Nicolas Emmanuelli, coordinateur Parité et égalité et responsable communication en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse, le changement de mentalité passe aussi par la communication vers le grand public. C'est dans ce sens qu'a été réalisée la série de portraits « Elles/ Ils sont l'Inserm », qui met particulièrement les femmes de l'Institut à l'honneur et contribue ainsi à valoriser les carrières scientifiques auprès des jeunes femmes.

Ainsi, tous s'accordent sur l'importance du déploiement du plan pour l'égalité professionnelle femmes/hommes avec un suivi d'indicateurs : si l'Inserm n'est pas nécessairement en retard sur ce sujet par rapport à d'autres établissements, des mesures volontaristes restent indispensables pour continuer à avancer.

Marie-Charlotte Ferran

Pour en savoir plus

Lire le plan Parité et égalité professionnelle :

[inserm.fr, rubrique Documents stratégiques](https://inserm.fr/rubrique/Documents/strategiques)

Découvrir la série « Elles/ils sont l'Inserm » :

[chaîne YouTube de l'Inserm](#)

